



Toulouse, le 9 novembre 2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**NOTE A L'ATTENTION
DU MEDECIN TRAITANT**

Rectorat

Dossier suivi par
Le Médecin
Conseiller Technique

Docteur Félix NAVARRO
Téléphone
05 61 17 83 59
Fax
05 61 17 83 58
Mèl
medecin@ac-toulouse.fr

Secrétariat :
Tél : 05 61 17 83 02

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cédex 7

Mon cher confrère,

Votre patient sollicite, pour l'année prochaine, un « **poste adapté** ».

Un tel poste est destiné à des enseignants confrontés à une pathologie invalidante pour l'exercice de leur métier.

L'attribution d'un poste adapté de courte durée – pour *un an, renouvelable seulement deux fois au cours de la carrière* – permet l'exercice d'un travail allégé mais effectif dans des fonctions très diverses qui peuvent être pédagogiques (enseignement par correspondance, par petits groupes, soutien, aide à la documentation...), parfois administratives (gestion, secrétariat...) ou autres.

Il a pour objectif :

- soit de permettre à des enseignants convalescents, ou dont l'état de santé est stabilisé à un niveau convenable, de reprendre une activité régulière et de retrouver progressivement des conditions de travail normales ;
- soit d'exercer d'autres fonctions plus adaptées que l'enseignement en classe, parfois dans une perspective de reconversion.

L'administration prévoit pour de rares cas la possibilité d'attribution d'un poste adapté de longue durée (4 ans).

Afin de pouvoir instruire le dossier de votre patient au mieux de ses intérêts, il me serait utile de disposer de renseignements précis concernant le diagnostic et les difficultés ou incapacités que sa pathologie entraîne dans l'exercice de ses fonctions.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir agréer, mon cher confrère, mes sentiments les plus cordiaux.

Le Médecin Conseiller Technique du Recteur

Félix NAVARRO